

l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

N° CPPAP : 0118 S 07660 - ISSN 1638-7759

Supplément 4 au n° 121 - Novembre 2014 - 0,60 €

d'Aquitaine



Dispensé de timbrage **BORDEAUX CDIS**

Elections professionnelles 2014 du 27/11 au 04/12

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

et moi...

CPE



Je Vote



Section Académique du SE-UNSA - 33bis rue de Carros - 33800 BORDEAUX

Tél. 05.57.59.00.20 - Courriel : ac-bordeaux@se-uns.org

Site académique : <http://sections.se-uns.org/bordeaux>

Elections professionnelles : Faire le choix de l'UNSA

Dès le 27 novembre et jusqu'au 4 décembre 2014, comme tous les autres personnels de l'Education Nationale, vous allez élire vos représentants dans les Comités Techniques (CT) aux niveaux ministériel (CTM) et académique (CTA). Dans le même temps, vous élierez vos délégués dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP) aux niveaux national (CAPN) et académique (CAPA).

Dans l'académie de Bordeaux comme partout ailleurs, ces élections sont un enjeu majeur. Elles permettront, pour la période 2014-2018, d'accroître l'audience de l'UNSA Education et de ses syndicats, et d'investir les délégués d'une mission essentielle : défendre les personnels, tous les personnels, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non-titulaires et défendre le service public d'éducation pour tous et partout face aux politiques de régression et d'exclusion.

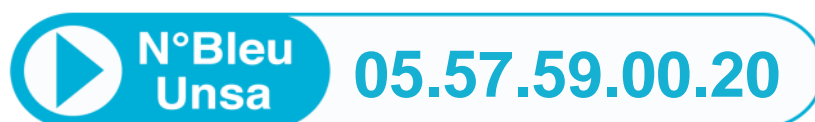
En 2011, à l'élection à la CAPA des CPE, nous avons gagné un deuxième siège de titulaire. Forts de cette victoire, nous aimerions, non seulement conforter ce 2^{ème} siège, et pourquoi pas, en gagner un autre ! Notre réseau d'adhérents et de sympathisants en cesse de se développer, signe fort de l'adhésion des collègues aux mandats portés par le SE-UNSA pour le corps des CPE. Au plan national, en 10 ans, nous avons doublé le nombre d'adhérents.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la profession de foi et la liste UNSA Education au CT Académique. Cette liste nous l'avons souhaitée vraiment représentative de l'ensemble des métiers de l'Education. Vous découvrirez les professions de foi et listes des candidats du SE-UNSA, pour les scrutins aux CAPN et CAPA.

Ces élections se dérouleront par voie électronique.

Alors, dès le 27 novembre et jusqu'au 4 décembre,
4 votes à émettre : cliquons 4 fois UNSA !

Pour toute difficulté technique dans la procédure de vote, SOS électeur UNSA en détresse, n'hésitez pas :



Le paritarisme, l'outil indispensable de suivi et de contrôle pour la gestion des carrières

Les élus du SE-UNSA ont pour obligation absolue de faire respecter transparence et équité pour tous. C'est dans ce sens que nous nous étions opposés vivement, lors du mouvement intra 2013, à la proposition de l'administration et d'un syndicat qui, sous prétexte d'élargir le mouvement, bafouait les règles et le barème de certains collègues au profit d'autres. A l'inverse, en 2014, nous avons accepté de fluidifier le mouvement dans la mesure où les règles étaient respectées.

Avant les CAP, ils renseignent, conseillent, vérifient à l'aide des fiches de suivi syndical (respect des règles, des barèmes, interventions auprès de l'administration...).

Après les CAP, ils informent individuellement les collègues des résultats qui les concernent pour leur carrière (avancement d'échelon, contestation de note, mutations inter et intra-académique, congé de formation professionnelle, adaptation, reconversion, hors classe...), et publient systématiquement analyses et bilans.

Par ailleurs au SE-UNSA, c'est toute l'année qu'ils sont disponibles au quotidien, pour écouter, renseigner, informer, conseiller, accompagner en audience...

Directeur de la publication :
Christian BASSET
Dépôt légal 4eme Tr. 2014
N° CPPAP : 0118 S 07660
Imprimerie du Syndicat des Enseignants-
UNSA
ISSN 1638-7759

Sommaire

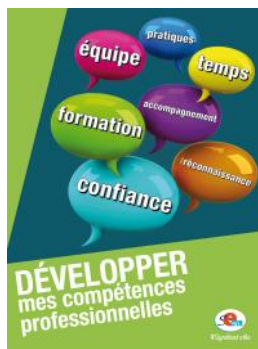
- 1 Elections professionnelles 2014
- 2 Faire le choix Unsa
Le paritarisme
Les priorités du SE-UNSA pour les CPE
- 3 Revendications
- 4 Profession de foi CTA
- 5 Liste CTA
- 6 Profession de foi et liste CAPN
- 7 Profession de foi et liste CAPA
- 8 Appel à voter

Les priorités du SE-UNSA pour les CPE

- L'application des 35 h hebdomadaires de service "toutes tâches confondues".
- Un CPE pour 250 élèves (hors éducation prioritaire), et un CPE supplémentaire pour tout établissement avec internat.
- L'amélioration des conditions d'exercice et le retour d'un barème TZR pour le mouvement inter.

(Voir les professions de foi pages 6 et 7)

Je suis un professionnel qui veut être formé et respecté.



Etre CPE est un métier. A ce titre, le SE-Unsa réclame une véritable formation continue qui réponde concrètement aux besoins professionnels. La formation continue ne doit pas se limiter aux stages "à public désigné" et aux dispositifs proposés par l'administration. Elle doit se construire au plus près des équipes pédagogiques et accompagner les enseignants dans leur développement professionnel.

Il faut par ailleurs sortir de l'évaluation/notation à sens unique et peu signifiante. Pour le SE-Unsa, l'évaluation doit s'inscrire dans un échange constructif et partagé sur le développement des compétences professionnelles.

39^{ème} semaine : le SE-UNSA seul contre tous !

La 3^{ème} réunion du chantier-métier CPE, obtenue grâce à l'insistance du SE-UNSA, s'est tenue le 19 juin dernier.

Dans ce cadre, le ministère a proposé, à nouveau, la suppression de la 39^{ème} semaine (dite semaine administrative de petites vacances) des obligations de service des CPE.

Lors de notre travail préparatoire, nous avons identifié un format sécurisant quant à la mise en oeuvre d'une telle disposition : passer de 4 à 5 le nombre d'heures hebdomadaires laissées à la libre appréciation des CPE pour l'organisation de leurs missions (c'était aussi un de nos mandats historiques depuis la mise en place des 35 h pour les CPE en 2002).

Or contrairement à ce qu'on peut lire sur certaines professions de foi, les autres organisations présentes n'ont pas considéré qu'il s'agissait d'une opportunité intéressante à saisir.

Certains ont estimé que "ce n'était pas la bonne entrée" remettant aux calendes grecques une grande négociation sur le temps de travail, ou n'étaient pas convaincus des bénéfices escomptés, estimant que les CPE ne faisaient pas ou peu cette 39^{ème} semaine, une méconnaissance visible du terrain et des textes que le ministère s'est empressé de rectifier ; d'autres ont fait preuve de scepticisme et craignaient le déplacement de ces 35 heures sur le temps de présence des élèves, un scénario qui, pour nous, aurait valu blocage.

En conséquence, le ministère a profité des divergences syndicales pour envoyer son offre aux oubliettes... et certainement pour longtemps !

Nous sommes déçus pour les collègues car la proposition que nous portions, pouvait, si elle avait au moins été étudiée plus sérieusement par le groupe de travail, être un transfert d'un bloc horaire peu apprécié des collègues (cette semaine est réglementaire même si certains ne la font pas et est sujette à beaucoup de controverse sur son contenu) vers un bloc horaire dont nous avons toujours eu le contrôle (les 4 heures par semaine, laissées sous leur responsabilité, pour l'organisation de leurs missions qui alors passaient à 5 heures).

Pour nous il s'agissait d'une avancée réelle que d'ailleurs les syndicats de chefs d'établissements avaient, eux, bien perçu.

Nous considérons que la profession a certainement raté le coche d'emmagasiner un début de reconnaissance des conditions de travail des personnels d'éducation depuis 2002 et qu'une pareille opportunité ne se retrouvera sans doute pas de sitôt.

Nous gardons ainsi ce mandat de retrait de la 39^{ème} semaine et des cinq heures laissées à la libre appréciation des CPE dans notre profession de foi en vue des élections de décembre 2014, afin de saisir toute opportunité future qui se présenterait sur une discussion sur le temps de travail.

Grâce au SE-UNSA,

- Une circulaire de mission a vu le jour (suite au chantier-métier) qui définit les contours de la profession : un CPE concepteur de son métier, créateur de liens, organisateur d'un service, acteur de la formation à la citoyenneté.
- Un retour à la formation en alternance des CPE stagiaires du concours rénové (1/2 temps en établissement, 1/2 temps à l'ESPE).
- Enfin une augmentation du nombre de places offertes aux concours.



CTA

Comité Technique Académique

BORDEAUX



*Représenter la diversité des métiers de l'éducation
et des territoires de l'Aquitaine*

*Un projet éducatif
pour une société solidaire*

*Égalité, Laïcité, Humanisme,
engagés pour nos valeurs*

*S'opposer, proposer,
construire l'avenir*

Je Vote UNSA

du 27 novembre
au **4 décembre**



Le choix d'un
combat positif



Des candidats représentatifs de la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'Aquitaine

- Evelyne FAUGEROLLE Certifiée Collège Les Lesques LESPARRÉ (33)*
Christian BASSET PLP Lycée Professionnel M. Dassault MERIGNAC (33)
Maryvonne CHAPUT Attachée d'Administration Lycée R.Cassin BAYONNE (64)
Yves IUNGSMANN Personnel de Direction Lycée F.Magendie BORDEAUX (33)
Patricia ESCAPIL Certifiée Collège Aturri ST PIERRE D'IRUBE (64)
Jean-Luc DUFAU Technicien Recherche Formation Lycée V. Duruy MONT DE MARSAN (40)
Jérôme BOUSQUET PE Ecole Primaire ST PIERRE DE CHIGNAC (24)
Cécile GARRIGUES Adjointe Administrative Collège Prévert BOURG S/GIRONDE (33)
Sylvain PICARD PE Ecole Primaire FRANCESCAS (47)
Anne MORAND Infirmière de l'EN Collège Les Eyquems MERIGNAC (33)
Liza MARTIN Agrégée EPS Lycée Professionnel La Morlette CENON (33)
Christine MENDIBOURE Assistante Service Social DSDEN Landes MONT DE MARSAN (40)
Isabelle ALIAS PE Ecole élémentaire du Fronton NAY (64)
Fabienne RANCINAN Médecin de l'EN DSDEN Gironde BORDEAUX (33)
Christophe NOWACZECK CPE Lycée des métiers F.Estève MONT DE MARSAN (40)
Marie-Pierre ROBIN Personnel de Direction Collège Blanqui BORDEAUX (33)
Bruno CADORE Enseignant Non Tit. Lycée Professionnel Brémontier BORDEAUX (33)
Gil BIDAUT Attaché d'Administration DSDEN Gironde BORDEAUX (33)
Céline GRAVELLIÉ PE Ecole maternelle A.Daudet CENON (33)
Thierry CARPENTIER PLP Chef de travaux Lycée Professionnel Picasso PERIGUEUX (24)

Je Vote UNSA



Et moi CPE ?

Depuis des mois, l'École est en chantier. Pourtant les personnels, investis dans une mission qui les mobilise, ne voient toujours pas se dessiner leur nouveau cadre professionnel.

En tension permanente entre leur exercice professionnel au quotidien et le métier prescrit, ils veulent que leur pouvoir d'agir soit reconnu et soutenu par la hiérarchie. Au-delà, leur engagement et leur utilité sociale exigent de revaloriser leur fonction et leur salaire.

et moi

Ras-le-bol de me battre pour faire reconnaître mon temps de travail
Le SE-Unsa réclame l'application des 35 heures hebdomadaires de service « toutes tâches confondues » ainsi que la possibilité de récupérer les heures en cas de dépassement. Il a été le seul syndicat à revendiquer la suppression des obligations de service de la 39ème semaine dite de « petites vacances » lors du GT métier de juin 2014.

et moi

Je veux être respecté dans mon identité professionnelle
Le SE-Unsa défend la priorité aux dimensions relationnelles, pédagogiques et éducatives du métier de CPE et de ce fait déplore la multiplication inconsidérée des tâches administratives. Par ailleurs, il réclame la création d'un corps d'inspection propre aux personnels d'éducation.

et moi

Je veux pouvoir mieux suivre les élèves
Le SE-Unsa revendique des postes en nombre suffisant (y compris en remplacement) pour un encadrement de qualité : un CPE pour 250 élèves (hors éducation prioritaire) et un CPE supplémentaire pour tout établissement doté d'un internat.

et moi

Je veux de réelles perspectives de carrière
Le SE-Unsa demande le versement d'une part modulable de l'isoe pour toutes les activités de suivi des élèves (internat, orientation, projets CESC, animation Fse...) ainsi que la poursuite de la revalorisation du ratio d'accès à la hors classe.

et moi

Besoin de vrais horizons professionnels
Le SE-Unsa réclame une offre complète de dispositifs de formation initiale et continue ainsi que la pérennisation des réunions de bassins indispensables au travail en équipe. Il revendique une mobilité choisie accrue ainsi qu'une réelle formation aux élèves à besoins éducatifs particuliers et, en découlant, l'accès à la certification du 2CA-sh.



En votant Unsa, je prends le pouvoir sur mon métier !



Conseillers Principaux

d'Éducation

Élections Professionnelles 2014

Liste présentée par le SE-Unsa



HORS CLASSE

1 M. MODESTO	WALTER	CLG ST ETIENNE DE CUINES	ST ETIENNE DE CUINES	73
2 Mme DUFOUR	FRANÇOISE	LYCÉE R. NAVES	TOULOUSE	31
3 M. DHERVILLY	BERTRAND	LYCÉE HÔTELIER DE TAHITI	PUNAAUIA	984

CLASSE NORMALE

1 Mme PLASSAIS	LAËTITIA	CLG M. GENEVOIX	ROMORANTIN LANTHENAY	41
2 M. COLLILIEUX	DAVID	CLG GÉROME	VESOUL	70
3 Mme CAPERAN	ELISE	LYCÉE VAL DE SEINE	LE GRAND QUEVILLY	76
4 Mme SALL	HAWA	CLG R. POINCARÉ	LA COURNEUVE	93
5 Mme GATINEAU	LAURENCE	LYCÉE DES MÉTIERS DE LA MER	GUJAN MESTRAS	33
6 Mme FISCHER	LAURENCE	LYCÉE KLEBER	STRASBOURG	67
7 M. EVEN	MARILYNE	CLG R. MOREL	ARLES	13
8 M. PENIN	NICOLAS	CLG ROMAIN ROLLAND	HERSIN-COUPIGNY	62
9 M. FRANCOMME	DOMINIQUE	LP P. LANGEVIN	SAINT JOSEPH	974
10 Mme MARTIN	LAURENCE	CLG A. COUSSENS	SAINT AMBROIX	30
11 M. EL AHMAR	MOHAMED	LYCÉE E. GALOIS	SARTROUVILLE	78
12 Mme SCUIEREB	ELÉONORE	CLG E. GALOIS	MEYZIEU	69
13 Mme VERGNAUD	NOLWENN	CLG J. MOULIN	POITIERS	86
14 M. ROUSSET	DENIS	LP DESAIX	ST ELOY LES MINES	63
15 Mme RENAULT	MARYSE	CLG L. DURAND	ST VAURY	23
16 Mme PETERS	KARINE	CLG P. VERLAINE	MALZEVILLE	54
17 M. BEN AMAR	MILOUD	LYCÉE CHRESTIEN DE TROYES	TROYES	10
18 M. DESMAZON	DAVID	CLG ROBERT 3	LE ROBERT	972
19 Mme CHEVANCE	NANCY	LP BROSSAUD-BLANCHO	SAINT NAZAIRE	44
20 Mme NEIMAN	VÉRONIQUE	CLG J.Y. COUSTEAU	LA GARDE	83
21 M. GUILLLOT	HERVÉ	LYCÉE GÉNÉRAL C. DE GAULLE	DIJON	21

Conseillers Principaux d'Éducation de Bordeaux

Élections Professionnelles 2014

Liste présentée par le SE-Unsa



Hors Classe

1	M.	THIBAULT	FRANCIS	COLLEGE HENRI DHEURLE	LA TESTE DE BUCH	33
2	MME	HICQUET	PAULE	LPO LYC METIERS HAROUN TAZIEFF	ST PAUL LES DAX	40

Classe Normale

1	MME	GATINEAU	LAURENCE	LPO LYC METIERS DE LA MER	GUJAN MESTRAS	33
2	M	NOWACZEK	CHRISTOPHE	LP LYC METIERS DE L AUTO F. ESTEVE	MONT DE MARSAN	40
3	MME	PORTE LABORDE	NADIA	LP DU 4 SEPTEMBRE 1870	OLORON STE MARIE	64
4	MME	JACOB	CLAIRE	COLLEGE NELSON MANDELA	FLOIRAC	33
5	MME	ESTRADE	CAROLINE	COLLEGE DU VAL DE SAYE	ST YZAN DE SOUDIAC	33
6	MME	BREUIL	NATAGHA	COLLEGE MICHEL DE MONTAIGNE	PERIGUEUX	24
7	MME	DUVAL DUBRASQUET	MURIEL	COLLEGE JULES FERRY	MERIGNAC	33
8	MME	BEAUPIN	RIZLANE	LPO VICTOR LOUIS	TALENCE	33
9	MME	BERGES	MAYLIS	COLLEGE CAP DE GASCOGNE	ST SEVER	40
10	MME	POZZO DI BORGO HATON	ANGELIQUE	LP PABLO PICASSO	PERIGUEUX	24
11	M	LAMARCADE	GILLES	LP NICOLAS BREMONTIER	BORDEAUX	33
12	MME	MALET	SANDRINE	LGT MAX LINDER	LIBOURNE	33
13	MME	BENZOUBAIR	FABIENNE	ZR 33 LP METIERS HOTELIERIE TOURISME	ARCACHON	33
14	M	MARCHAND	FREDERIC	COLLEGE ANNE FRANK	PERIGUEUX	24

Et moi CPE ?

Académie de Bordeaux

L'École est en chantier permanent. Pour autant les personnels sont toujours en attente de conditions de travail valorisantes.

Ils veulent une reconnaissance de leur profession et de leur qualification, une revalorisation de leur rémunération, de réelles possibilités de mobilité professionnelle et d'aménagement de fin de carrière, une meilleure prise en compte des situations individuelles.

Au quotidien dans l'exercice de leur métier, ils demandent soutien et respect.

et moi

Ras-le-bol de me battre pour faire reconnaître mon temps de travail

Le SE-Unsa réclame l'application des 35 heures hebdomadaires de service «toutes tâches confondues», ainsi que la possibilité de récupérer les heures en cas de dépassement. Il a été le seul syndicat à revendiquer la suppression des obligations de service de la 39ème semaine dite de «petites vacances» lors du GT métier de juin 2014.

et moi

Je veux être respecté dans mon identité professionnelle

Le SE-Unsa défend la priorité aux dimensions relationnelles, pédagogiques et éducatives du métier de CPE et de ce fait déplore la multiplication inconsidérée des tâches administratives. Par ailleurs, il réclame la création d'un corps d'inspection propre aux personnels d'éducation.

et moi

Je veux pouvoir mieux suivre les élèves

Le SE-Unsa revendique des postes en nombre suffisant (y compris en remplacement) pour un encadrement de qualité : un CPE pour 250 élèves (hors éducation prioritaire) et un CPE supplémentaire pour tout établissement doté d'un internat. Il réclame donc des créations de postes.

et moi

Je veux de réelles perspectives de carrière

Le SE-Unsa demande le versement d'une part modulable de l'Isoc pour toutes les activités de suivi des élèves (internat, orientation, projets CESC, animation FSE...) ainsi que la poursuite de la revalorisation du ratio d'accès à la hors classe. De plus, il exige un véritable droit à mutation dans le cadre du mouvement intra-académique trop figé depuis quelques années.

et moi

Besoin de vrais horizons professionnels

Le SE-Unsa réclame une offre complète de dispositifs de formation initiale et continue ainsi que la pérennisation des réunions de bassins indispensables au travail en équipe. Il revendique une mobilité choisie accrue ainsi qu'une réelle formation aux élèves à besoins éducatifs particuliers et, en découlant, l'accès à la certification du 2CA-SH.



En votant Unsa,
je vote pour une équipe
dynamique, combative
et disponible.



**Pour vous, avec vous,
l'UNSA a le Service Public au cœur !**



Le Service Public au cœur, c'est
la volonté absolue de défendre l'intérêt
général, l'égalité entre toutes et tous dans
une France où les inégalités s'accroissent,
où la crise marginalise et maltraite
des millions de citoyens.



Le Service Public au cœur, c'est
proposer, agir, défendre la santé, la sécurité,
l'éducation ... pour tous face aux logiques
de privatisation, d'exclusion,
de repli individualiste.



Le Service Public au cœur, c'est
une ambition pour les millions d'agents
qui servent la collectivité avec efficacité,
avec professionnalisme, avec détermination
et qui le font dans des conditions souvent
difficiles et sans la reconnaissance
qu'ils méritent.



Le Service Public au cœur, c'est
considérer qu'aucun pays n'a d'avenir sans
des services publics forts, servis par des agents
en nombre suffisant, bien formés,
bien rémunérés.

**Alors du 27 novembre au 4 décembre
4 VOTES à émettre**

CAPA

Commission
Administrative
Paritaire
Académique

CTA

Comité Technique
Académique

CAPN

Commission
Administrative
Paritaire
Nationale

CTM

Comité Technique
Ministériel



Je clique 4 fois sur

